

Carte d'identité informationnelle

Longtemps, on a vu dans l'information la partie sage transitant dans les canaux de communication, ne suspectant de possibles boucles retorses que dans les jeux de la relation. En la définissant comme contenu d'une transmission¹, sans doute pensait-on *contenir* son efficacité. Ayant admis qu'on ne peut pas ne pas communiquer, on croyait au moins avoir « toujours le droit d'ignorer, de retenir, d'interpréter ou de trahir une information² ». Or, ce que les réseaux numériques démontrent, c'est qu'il est impossible de participer aux échanges d'information en gardant cette position de surplomb ou, pour le dire familièrement, *sans se mouiller*. Car l'information n'est pas cette chose à part, qui précède ou résulte du traitement, mais le processus même de la mise en trace – dans lequel nous sommes à la fois acteurs et agis.

De fait, si société de l'information il y a, ce n'est pas parce que nous serions saisis d'un nouveau besoin frénétique de nous informer, mais parce que chacun de nos faits se traduit désormais par un paquet de données allant alimenter des bases, souvent peu identifiables. Alors que les esprits chagrins en sont encore à reprocher au Web de ne plus hiérarchiser les droits de parole, le numérique a déjà rendu caduque l'échelle qui fondait de telles ségrégations : ce qui se dépose au gré de nos connexions ne peut plus guère s'analyser en termes de messages ou même de signes. La matière première de notre identité ne consiste plus en postures, mais en indices infinitésimaux, furtifs, involontaires et insignifiants³.

En mettant l'accent sur l'impudeur des internautes s'exposant dans les réseaux sociaux, on réduit à un phénomène comportemental ce qui est un tournant médiologique majeur, auquel nul n'échappera. De spéculaires, les identités sont en passe de devenir machiniques. Non pas, comme la science-fiction a pu le prophétiser, parce que des robots nous remplaceraient, mais parce que nous sommes calculés par les informations que nous essaïmons nous-mêmes. Cette image qu'on nous invite à cultiver⁴ n'est plus celle que renverrait un miroir (même déformant), mais un algorithme élaboré pour d'autres intérêts.

On mesure encore mal ce qu'implique cette redéfinition de l'individu comme collection de traces. Beaucoup pensent que ces inscriptions sont comparables aux signes que la culture a depuis toujours stockés. Mais la numérisation n'a pas simplement converti les données d'un

¹ « La communication est un processus, dont l'information est le contenu. » (Jean Meyrat, cité par Bernard Miège dans *La Pensée communicationnelle*, 1995).

² Daniel Bougnoux, *La communication par la bande*, 1991.

³ Tendence encore accentuée par les micro-formats.

⁴ *Cultiver votre identité numérique* <<http://youontheweb.fr/identite-numerique/cultivez-votre-identite-numerique-le-guide-pratique-888/>>.

code dans un autre : elle a suspendu la possibilité de *changer de code* (ou d'en sortir), nous interdisant de penser notre identité comme intériorité ou antériorité. En leur temps, structuralisme et psychanalyse ont montré que nous étions parlés par la langue. La science du Web nous apprend aujourd'hui que la Toile nous indexe. L'information produite et l'instance qui la produit sont désormais plus que dépendantes : elles sont de même nature ⁵.

Ressources humaines digitales

Réduire les enjeux de cette mutation à une question de *e-reputation* revient à penser encore en termes de représentation et de visibilité ce qui relève de la manifestation et de l'indexation. Le *personal branding* reconduit l'illusion d'une communication instrumentalisée, où la personne est une marque qu'on façonne à volonté avec des outils qu'on dominerait. C'est oublier que le numérique n'est plus un médium parmi d'autres, mais un écosystème que nul ne saurait manipuler en surplomb. C'est surtout chercher à faire oublier (ou accepter) que cet écosystème est régi par une économie, dont nos données personnelles sont la monnaie. Or « toutes les données sont devenues personnelles » ⁶ : même anonymes, elles se rapportent à un individu dont elles dessinent les cheminements et les affinités, et permettent de l'identifier dès qu'elles sont convenablement croisées ⁷.

Là est le piège. Tout médiateur responsable doit encourager les usagers à participer activement à la production de son identité ⁸, pour contrebalancer la part passive qui augmente à mesure que l'offre de personnalisation se systématisse. Mais cette injonction risque d'entretenir la confusion entre des notions qu'il faudrait au contraire distinguer. Car mes traces disent à la fois beaucoup plus et beaucoup moins que mon identité. Si je peux par exemple me définir par mes lectures, suis-je pour autant celui qu'Amazon indexe en temps réel comme utilisateur connecté à un Kindle ? À l'inverse, que sait le moteur de recherche, qui *m'observe aveuglément* ⁹, de mes véritables appartenances : celles dont j'ai héritées et celles que j'ai choisies ? Michel Serres souligne le danger qu'il y aurait à circonscrire l'individu dans une identité, quand « tout progrès consiste à entrer dans un nouveau groupe » ¹⁰. Or c'est bien ce que vise l'industrie de la singularité : assigner à chacun un profil, non pour le représenter, mais pour en prédire le comportement et en user comme d'une ressource.

⁵ Olivier Ertzscheid, « L'homme est un document comme les autres : du *World Wide Web* au *World Life Web* », *Hermès*, 53 (2009) p. 33-40 <http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00377457/fr/>

⁶ Hubert Guillaud, « Toutes les données sont devenues personnelles », *InternetActu.net*, 21/09/09 <<http://www.internetactu.net/2009/09/21/critique-du-web%C2%B2-34-toutes-les-donnees-sont-devenues-personnelles/>>.

⁷ La publication de données privées par AOL (<<http://www.pcinpact.com/actu/news/31646-AOL-donnees-privées.htm>>) ou l'affaire Marc L*** (<<http://www.le-tigre.net/Marc-L.html>>) l'ont prouvé.

⁸ Cf. le groupe de réflexion *Identités actives* mis en place par la FING.

⁹ Paul Mathias, « Note introductive aux identités numériques », *Cités* 39, 2009, p.62.

¹⁰ Entretien paru dans le journal *Libération* le 19/11/2009 à propos du « débat » sur l'identité nationale.

Présence à l'infomonde

En substituant au principe d'identité celui de la *présence*, on démasque les faux-semblants de cette logique de prescription qui calcule les individus, tout en renforçant le projet d'habiter pleinement la cité numérique. Ce qu'il faut exiger auprès des États comme des industriels, ce n'est pas le droit de se coller une identité comme nos avatars achètent une peau dans Second Life, mais celui d'être présent à l'infomonde.

Ni somme, ni statut, la présence se déploie *dans le temps* : elle est irréversible et imprévisible, c'est-à-dire fondamentalement *sociale*, quand bien même les traces par lesquelles elle se manifeste sont traitées par des machines. Contre le « panopticon temporel »¹¹, il faut mettre en place des conventions collectives (juridiques, syndicales, politiques...) qui garantissent non un illusoire droit à l'oubli, mais une régulation des usages de nos historiques.

Promouvoir la présence numérique, c'est surtout revendiquer le droit d'exercer sa liberté de *lire et d'écrire numériquement*. Pour l'heure, l'individu n'a souvent d'autre marge de manœuvre que de se signaler ou se protéger. Alors qu'on vente les vertus du Web contributif, on nous donne rarement les moyens d'une véritable intelligence des outils participatifs. Accéder aux métadonnées, utiliser efficacement un nuage de tags, déchiffrer un graphe social, ou même interpréter finement les réponses d'un moteur de recherche : autant de tâches que bien des citoyens, jeunes ou moins jeunes, n'ont jamais eu l'occasion d'apprendre.

Plutôt que chercher à soustraire nos données par des interdicts et des cryptographies, il faut rendre plus lisible leur traçabilité. D'une part en apprenant nous-mêmes à anticiper leur indexation dès l'écriture. D'autre part en réclamant des dispositifs qui rendent plus transparente leur destination. Dans les deux cas, le rôle des médiateurs et des professionnels de l'information doit être réhabilité et renforcé, au lieu de s'en remettre uniquement aux ingénieurs et aux juristes.

La démocratie s'est appuyée sur l'émergence d'un espace public, fondé sur le livre et la presse, eux-mêmes indissociables de l'école. L'environnement numérique peut régénérer cette innovation démocratique, assoupie sous l'empire des mass-media. À condition qu'on ne fasse de la défense du citoyen ni un système sécuritaire, ni un marketing des singularités, mais bien une politique de la coprésence dans les réseaux.

Article paru dans *Documentaliste – Sciences de l'information*, Volume 47 : n°1/ Février 2010. (Dossier : Présence numérique)

<http://www.adbs.fr/revue-docsi-volume-47-n-1-fevrier-2010-dossier-presence-numerique-80021.htm?RH=REVUE>

¹¹ Terme employé par Viktor Mayer-Schönberger, auteur de *Delete : The Virtue of Forgetting in the Digital Age* (Princeton University Press 2009).